

Un atout pour les commerçants et artisans

Vous engager, c'est bénéficier :

d'une bonne image auprès des consommateurs :

vous fidélisez votre clientèle et en captez une nouvelle : « 90 % des consommateurs interrogés sont prêts à privilégier un commerçant qui met en place des pratiques respectueuses de l'environnement »
(Source : enquête consommateurs septembre 2010 CCIR Paris Ile-de-France) ;

d'une campagne de communication dynamique

et gratuite relayée par l'ensemble des partenaires mettant en avant les commerçants et artisans châtillonnais engagés ;

d'un accompagnement personnalisé pour la réalisation de vos actions.



Bénéficiez des conseils de l'équipe « éco-défis » !

Contacts



Matthieu Vautrin

Tél. : 01 47 29 43 92

Courriel : mvautrin@cma-nanterre.fr

Astrid Monteau

Tél. : 01 47 29 43 29

Courriel : amonteau@cma-nanterre.fr



Catherine Pocquet

Tél. 01 46 14 26 39

Courriel : cpocquet@cci-paris-idf.fr



Nathalie Quiévreux

Tél. : 01 58 07 15 12

Courriel :

chargeedemission.commerce@chatillon92.fr



Commerçants ou artisans,
relevez 3 défis
et devenez labellisés



Eco-défis, pourquoi ?

- 1** - Valoriser vos actions auprès de votre clientèle
- 2** - Réduire vos déchets
- 3** - Bénéficier d'une communication gratuite

Principe de l'opération

Les «éco-défis des commerçants et artisans» est une opération lancée par la Ville de Châtillon en partenariat avec l'Association des Commerçants châillonnais Horizon, la Chambre de commerce et d'industrie départementale des Hauts-de-Seine et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine.

Cette opération consiste à valoriser, par l'obtention d'un label, les commerçants et les artisans châillonnais volontaires qui mettent en place des actions en faveur de l'environnement.

Il est nécessaire de relever 3 défis parmi les 15 proposés dans les différentes thématiques.

LES DEFIS

LA REDUCTION DES DECHETS DECHETS D'ACTIVITE

- 1 Défi « Réduction de la nocivité »**
Limiter l'utilisation de produits toxiques dans son fonctionnement interne. Utiliser des produits éco-labellisés par exemple pour nettoyer votre local.
- 2 Défi « Moins d'emballages / reprise par les fournisseurs »**
Inciter les fournisseurs à vous livrer des produits en vrac ou en grand conditionnement. Utiliser les filières de reprise proposées par les fournisseurs.
- 3 Défi « Stop au gaspillage »**
Produire au plus juste pour limiter les pertes et les excédents. Ne plus acheter de fournitures jetables et limiter leurs consommations.
- 4 Défi « Stop Pub »**
Stopper la production de flyers et documents papier
Refuser la distribution de publicité dans son local, par exemple en apposant un autocollant Stop Pub.
- 5 Défi « Dons / réemploi »**
Donner à des associations vos invendus ou le matériel dont vous ne vous servez plus. Réparer, réutiliser, revendre des produits dont vous n'avez plus l'utilité. Privilégier les achats d'occasion.

LA REDUCTION DES DECHETS DECHETS DES CLIENTS

- 6 Défi « Stop aux sacs »**
Cesser la distribution de sacs jetables et/ou proposer des sacs réutilisables aux clients.
- 7 Défi « Emballages clients »**
Réduire l'emballage à son minimum en diminuant le suremballage des produits distribués aux clients
Proposer des boîtes en carton ou des sachets en papier recyclé.
- 8 Défi « Point de collecte »**
Mettre en place un point de collecte des déchets pour les clients (piles, cartouches d'encre, lampes/néons).

LA GESTIONS DES DECHETS TRI DES DECHETS

- 9 Défi « Déchets banals / tri sélectif »**
Opter pour le tri sélectif des papiers/cartons/emballages.
- 10 Défi « Déchets dangereux »**
Améliorer la gestion des déchets dangereux en les séparant des autres déchets (ex : faire appel à un collecteur de déchets dangereux, apporter les ampoules à des points de collecte, favoriser la reprise fournisseur...).
- 11 Défi « Déchets électriques / électroniques »**
Opter pour la collecte spécifique des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)
Donner les appareils qui fonctionnent encore ou les faire reprendre par un fournisseur.
- 12 Défi « Compostage »**
Valorisez vos déchets grâce à un composteur.

EAU / ENERGIE MAITRISE DES CONSOMMATIONS

- 13 Défi « Optimiser l'éclairage »**
Renouveler l'éclairage de son commerce en utilisant des lampes basse consommation ou LED
- 14 Défi « Optimisation des équipements »**
Optimiser l'utilisation des équipements électriques, électroniques, thermiques (ex : équiper les appareils de dispositifs de mise en veille ou d'extinction automatique, de détecteurs de présence, de systèmes de régulation de la température, de programmeurs, ...).
- 15 Défi « Réduction des consommations d'eau »**
Installer des économiseurs d'eau sur les robinets, des chasses d'eau économiques à double flux.
Maîtriser les consommations en assurant un suivi précis.

**Relevez 3 de ces défis
et devenez labellisés !**